

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'ÉLECTRIFICATION  
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

## Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du lundi 14 novembre 2022

Date de convocation : 19 octobre 2022	Nombre de membres { présents : 12 absents : 8
Nombre de membres en exercice : 20	
Date d'affichage : 22 novembre 2022	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 12  
Voix CONTRE : 0  
Abstentions : 0 } – **Décision n° B2022-38**

**OBJET : Affectation de financements de projets d'électrification –  
Programme SF du FACÉ 2020 (correction, programme ER 2020)**

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le QUATORZE du mois de NOVEMBRE, lundi à 9 heures, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du SDEER, sous la présidence de Monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 19 octobre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Jean-Luc FOURRÉ, Denis ROUYER, Jean-Marie PETIT et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, M. Sylvain LESPINASSE, Mmes Mariette ADOLPHE et Marcelle LYONNET, MM. Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Jean-Paul GOUSSARD et Pierre GEOFFROY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Christophe CABRI et Thierry LESAUVAGE, Mme Lydie DEMENÉ, Vice-présidents, MM. Christophe BERTAUD, Julien DURESSAY, Christian LUCAZEAU, Franck PETITFILS et Bruno GAILLOT.

M. Jean-Luc FOURRÉ, Vice-président, est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

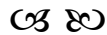


M. le Président rappelle que, pour le sous-programme SF du FACÉ 2020 (sécurisation / fils nus de faible section) dans le programme d'électrification ER 2020, le Comité, réuni le 28 février 2020, a voté un montant de travaux de 441 250 euros (HT), montant ramené à 410 000 euros par le Comité, le 13 avril 2021.

Le 14 décembre 2021, le Bureau a affecté la totalité du montant de travaux permis par la dotation 2020 du sous-programme SF du FACÉ, soit 410 000 euros (HT) à tranche unique composée de 23 opérations dans le programme ER 2020.

M. le Président propose au Bureau de corriger cette affectation pour supprimer tout financement du sous-programme SF du FACÉ affecté à une opération. Ceci permettra d'augmenter la redevance d'investissement versée par Enedis au titre des années 2022 à 2024, de manière très supérieure à la perte de subvention du FACÉ. L'opération concernée est la suivante :

N° de dossier	Commune	Adresse – lieu-dit	Minoration d'affectation (euros HT)
ER486-1006	La Brée-les-Bains	Avenue Georges Pompidou	11 600
		<b>Total</b>	<b>11 600</b>



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Accepte la proposition qui vient de lui être présentée.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.*

*Le Président,  
François BRODZIAK*

*Le secrétaire de séance,  
Jean-Luc FOURRÉ,  
Vice-président*